

Traduit de l'allemand

INTERVIEW DE SABINA CITRON

Nous reproduisons ci-dessous l'interview que Madame Sabina Citron, survivante d'Auschwitz et instigatrice du procès intenté contre Ernst Zündel à Toronto (voy. Annales d'Histoire Révisionniste, n° 5, été-automne 1988, p. 31-49), a bien voulu donner, en 1989, à M. Karl Philipp, journaliste allemand, lors de la procédure d'appel.

Rappelons que Sabina Citron, qui s'est trouvée à Auschwitz quand elle était enfant, est la présidente-fondatrice de la Canadian Holocaust Remembrance Association [Association canadienne pour la mémoire de l'Holocauste].

Karl Philipp — Madame, quelle impression vous procure le déroulement des audiences d'appel de ce nouveau procès de l'Holocauste ?

Sabina Citron — Il ne s'agit pas de l'Holocauste mais du délit qu'a commis Zündel : avoir en toute connaissance de cause diffusé de fausses nouvelles.

K.P. — Pourtant Zündel affirme, dans l'ouvrage auquel il se réfère et sur lequel vous avez basé votre dénonciation, qu'il n'y a pas eu d'Holocauste. C'est sur ce point que discutent tous les témoins et tous les experts de tous les procès qui se sont tenus jusqu'ici sur cette question : en somme, y a-t-il eu ou non un Holocauste.

S.C. — C'est précisément cela, l'affirmation fausse. L'Holocauste est un fait. M. Zündel le sait. C'est pourquoi il doit être condamné. Et c'est ce qui va se passer. La démocratie est assez souvent lente et un jugement demande du temps. Mais M. Zündel recevra bientôt sa punition.

K.P. — Vous êtes une survivante d'Auschwitz. Quels souvenirs cela éveille-t-il en vous ?

S.C. — J'ai du mal à en parler. Les souvenirs sont douloureux. Ce qui me rappelle Auschwitz, c'est l'horreur. Les sélections quotidiennes. Les gazages massifs quotidiens. J'ai eu de la chance. J'étais une enfant. J'ai échappé au gaz.

K.P. — Mais est-ce qu'on n'envoyait pas justement à la chambre à gaz les gens qui n'étaient pas aptes au travail, et par conséquent aussi les enfants ?

S.C. — Si, mais j'ai eu de la chance.

K.P. — Il y a de plus en plus de personnes qui contestent l'existence des chambres à gaz. Que pensez-vous de cette évolution ?

S.C. — Malheureusement, il y a des négateurs. Ernst Zündel est l'un des responsables, car avec sa propagande de haine il entraîne beaucoup de gens. C'est pourquoi il est important qu'il soit condamné. En Allemagne il y a de bonnes lois. Il ne pourrait pas se risquer, là-bas, à faire ce qu'il fait ici.

K.P. — Madame, vous êtes une survivante d'Auschwitz. Vous avez vu les chambres à gaz. Le public aimerait savoir à quoi elles ressemblaient.

S.C. — Personne n'a jamais vu de chambre à gaz. Tous ceux qui les ont vues ne sont plus là.

K.P. — M. Raul Hilberg, l'expert juif en matière d'Holocauste, dont les livres sur les chambres à gaz sont devenus une lecture obligatoire pour les étudiants américains, donne dans ses livres la parole à des survivants juifs qui ont vu les chambres à gaz.

S.C. — Je ne sais pas. Je ne sais rien de M. Hilberg⁽¹⁾. Je sais seulement que six millions de juifs ont été gazés sur ordre d'Adolf Hitler.

K.P. — Comment le savez-vous ?

(1) Il est à noter que le professeur Raul Hilberg a témoigné en 1985 au premier procès Zündel. C'est sur la demande du ministère public et avec l'assentiment, on peut en être certain, de Madame Sabina Citron qu'il avait été convoqué comme expert. En tout cas, M^{me} S. Citron a assisté en personne aux longues et terribles journées où R. Hilberg a subi le contre-interrogatoire mené par l'avocat Douglas Christie assisté du professeur R. Faurisson. Sur la déconfiture de R. Hilberg, on lira *A.H.R.*, n° 5, été-automne 1988, p. 31-49. Rappelons enfin que R. Hilberg passe pour être l'historien le plus prestigieux de l'Holocauste ; voy. *La Destruction des juifs d'Europe* Fayard, 1988, 1101 p.

*Interview de Sabina Citron*⁷⁹

S.C. — Tout le monde le sait. Et Zündel le sait aussi. C'est pourquoi c'est sciemment qu'il répand de fausses nouvelles.

K.P. — L'expert américain en matière de technologie d'exécution, Fred Leuchter, a affirmé sous serment qu'à Auschwitz, Birkenau et Majdanek il n'y avait jamais eu de chambres à gaz pour l'extermination d'êtres humains. C'est un scientifique, et il a construit lui-même des chambres à gaz. Comment expliquez-vous cela ?

S.C. — Je ne sais rien de ce Leuchter. Tout le monde sait que six millions de juifs ont été gazés. Le contester est ridicule.

K.P. — Madame, vous dites qu'aucun survivant n'a jamais pu voir une chambre à gaz. Comment savez-vous alors qu'elles ont existé ?

S.C. — Je ne réponds plus à aucune question.